

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 23 MARS 2021 A 18H30 EN VISIOCONFERENCE

L'an 2021 et le 23 mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil d'administration de Mines Saint-Etienne Alumni s'est tenu en visioconférence, le 23/03/2021 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Serge Vigier Président de Mines Saint-Etienne Alumni.

Gabrielle Ménard et Véronique Barrau sont secrétaires de séance, avec la contribution de Laurence Berthelot-Maruzzi et Nicolas Valette.

Les membres du Conseil d'administration ont été convoqués le 18 mars 2021.

Les documents suivants ont été remis aux participants du Conseil d'administration :

- Projet de PV du CA du 19 janvier 2021
- Powerpoint communication
- Liste détaillée des prêts en cours à la CDC avec leurs caractéristiques
- Lettre Loire Habitat
- Libellé de la modification des statuts
- Comité de suivi de la Maison des Elèves
- Les statuts de l'AGME – Proposition du comité de suivi ME
- Planning de l'AGO
- Cumul des cotisations au 15 mars 2021

Il a été dressé une feuille de présence dont les noms des administrateurs ont été relevés à l'ouverture de la réunion par visioconférence.

Sont présents :

Serge VIGIER, président

Laurence BERTHELOT-MARUZZI, vice-présidente

Nicolas VALETTE, vice-président

Véronique BARRAU, secrétaire

Gabrielle MENARD, co-secrétaire

Nicolas BERNARD, Géraud-Loup DIOGO, Laurent DUGAS, Yves DURAND, Loann FRAILLON, Arthur GODART, Emmanuelle GUYOT, Philippe LE SAUX, Amélie LONGERE, Stéphane MANGIAVACCA, Nicolas-Max NEROME, Romain TOESCA, Jean-François TURON, Pierre ZIGRAND, administrateurs

Bruno SEZNEC, membres associé

Sont invitées :

Patrick BOUZENOT, délégué général

Martine BILLAND, assistante

Clarisse PENARD, apprentie communication

Est excusé :

Adrien LEPAGE, administrateur

Sont absents :

Massinissa AIT GHERBI, Marie-Céline BURLATS trésorière, Martine LANDON, Stéphane TEDESCO, administrateurs

Jeanne CORBAU, membre associé

Le quorum est atteint.

Le Président ouvre la séance à 18h42 et rappelle les différents points à l'ordre du jour :

1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 19 janvier 2021

2/ Association

- Point communication
- Maison des élèves
- Bureau : nomination du nouveau trésorier
- Préparation du renouvellement du Conseil d'administration
- Cotisations

3/ Ecole

- Classement
- Campus ISMIN : pétition des Elèves

4/ Point délégation générale

- Actions élèves

COMPTE RENDU

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2021

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 19 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Association

2.1 Point Communication

Clarisse Pénard fait le point sur les réseaux sociaux.

Instagram compte plus de 400 abonnés à ce jour contre 116 abonnés au 01/09/2020. Ce réseau social représente essentiellement une communauté de futurs et jeunes diplômés.

LinkedIn compte 1000 abonnés contre 527 au 01/09/2020. C'est le réseau social où les alumni sont les plus actifs. En un mois nous avons enregistré 105 nouveaux abonnés.

3 posts ont eu particulièrement du succès :

- La Maison des Elèves : avant/après.
- Le nouvel an chinois avec le témoignage vidéo (sous-titré en anglais) d'un couple ISMIN qui témoignait sur leur parcours de vie. Ce post montre le rayonnement de l'association à l'échelle internationale. Objectif : rebondir sur des journées à thème.
- L'interview de Pascal Ray, directeur de l'Ecole suite à la journée mondiale de l'ingénieur pour le développement durable, journée organisée par l'UNESCO, « Comment l'Ecole a adapté ses programmes au développement durable ? » est apparu sur le fil d'actualité de 2000 personnes.

En ce qui concerne les vidéos à destination des taupins, Clarisse Pénard précise qu'elle n'a pas pu échanger avec directrice de la communication de l'Ecole, Céline Ducoin, car elle est absente depuis plusieurs semaines pour maladie. Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de communiquer des noms de profils « originaux » ou des carrières inspirantes afin de les contacter pour compléter les vidéos déjà réalisées. Suite à une question de Véronique Barrau, Clarisse Pénard a confirmé qu'Amélie Longère et Emmanuelle Guyot sont impliquées dans la réalisation des vidéos, dans la continuité de ce qui a été fait l'an passé.

Stratégie de Communication

Le groupe « panel réduit » à interviewer a été constitué et les personnes concernées ont reçu un mail. Les entretiens vont se dérouler du 6 au 9 avril avec le soutien et les conseils de Sandrine George.

Loann Fraillon et Clarisse Pénard appellent à partager des idées de message ou de posts.

Echanges complémentaires sur les violences sexuelles et sexistes

Suite aux événements de violences sexuelles et sexistes ayant eu lieu aux Mines d'Alès, Véronique Barrau s'interroge sur la communication faite par l'Ecole.

Serge Vigier précise que Pascal Ray a abordé ce point lors du Conseil d'Ecole en relatant les

événements ayant eu lieu aux Mines d'Alès, il a aussi parlé de Saint-Etienne et de Gardanne. Une communication a été faite dans le journal régional « La Tribune-Le Progrès » et sur la radio « France Bleu Saint-Etienne » et il a rappelé les dispositions qui ont été prises.

Véronique Barrau s'interroge sur le fait que cette information ait été relatée sur les réseaux sociaux et précise que ces faits d'actualités peuvent être un frein pour les futurs taupins, taupines et pourraient donner une mauvaise image de l'Ecole. Clarisse Pénard précise qu'à ce jour, elle n'a pas identifié de post spécifique en lien avec l'Ecole suite aux articles parus dans la presse.

Patrick Bouzenot précise que dans les éventuelles communications à venir sur le sujet, il faudra mettre en valeur ce qui est réalisé depuis des mois à la Maison des élèves. Véronique Barrau souligne qu'il serait bien qu'une information soit faite sur le site de la Maison des Elèves d'une manière institutionnelle.

Serge Vigier propose de contacter Pascal Ray et Carole Poinot, directrice de la Maison des Elèves, pour connaître les mesures prises et les dispositifs mis en place au sein de l'Ecole et au sein de la Maison des Elèves et leur faire part de notre souhait d'avoir une communication globale et institutionnelle. Il est souligné que du côté de l'IMT aucune réaction et aucun communiqué n'ont été faits.

2.2 La Maison des Elèves

2.2.1 La vente de la Maison des Elèves

Philippe Le Saux précise que la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a donné son accord pour le transfert des 9 prêts détenus par la SA HLM Beaunier à l'Amicale.

Les capitaux restants dus au niveau de la CDC sont de 4,540 millions d'Euros.

Serge Vigier souligne que l'amicale a obtenu les accords suivants :

- Un accord a été trouvé afin de discuter de la vente des actions avec Loire Habitat, lettre d'intention communiquée
- La CDC nous a donné son accord sur une formulation de modification de nos statuts
- Absence d'objection de la Préfète sur le principe de la vente et la cession immobilière. Elle en a pris acte.

Serge Vigier précise que l'Amicale est en attente d'une autorisation administrative de la préfecture suite au courrier qu'il a adressé à la préfète, le 15 février, demandant, conformément aux statuts de l'Association en tant qu'ARUP, l'autorisation pour la mise en place d'emprunts et éventuellement d'hypothèques pour acquérir le bien.

Selon toute vraisemblance, la date de la vente de la Maison des Elèves sera reportée de trois semaines environ.

En parallèle, Philippe Le Saux précise que les travaux complémentaires en cours à la ME se déroulent comme prévu : City Stade et ascenseurs.

Serge Vigier demande aux administrateurs leur accord pour qu'il puisse apposer sa signature sur la lettre d'intention de Laurent Gagnaire de Loire Habitat (lettre en annexe) pour pouvoir l'envoyer dès demain par mail et par lettre recommandée.

La lettre d'intention destinée à Loire Habitat est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil.

Serge Vigier demande aux administrateurs leur approbation pour la reprise des prêts de la CDC actuellement portés par la SA HLM Louis-Antoine Beaunier dont les caractéristiques détaillées ont été communiquées avec la convocation, cela afin d'acquérir la Maison des Elèves.

La reprise de ces prêts s'inscrit pleinement dans la décision de l'Assemblée générale de permettre l'endettement nécessaire à l'acquisition de la Maison des Elèves.

La reprise des 9 prêts Caisse des Dépôts et Consignation en cours portés par la SA HLM Louis-Antoine Beaunier, représentant un capital restant dû de 4 540 128,72 € (aux amortissements de capital près d'ici au transfert effectif), aux conditions indiquées (notamment de taux et de durée) est approuvée à l'unanimité des membres du Conseil dans le cadre de l'acquisition de la Maison des Elèves.

Une Assemblée Générale doit être envisagée afin d'approuver la modification des statuts.

Serge Vigier rappelle que cette modification des statuts est proposée pour répondre à la demande de la Caisse des Dépôts. Elle vise à ajouter à l'article 1 « But de l'Association » :

« L'Association peut proposer des solutions d'hébergement aux élèves de l'Ecole des mines, elle peut réaliser toute opération immobilière liée à des résidences étudiantes notamment par l'acquisition, création ou réhabilitation de structure. »

La tenue rapide de cette Assemblée Générale est importante pour deux raisons :

- Pression mise sur la CDC pour laquelle la modification des statuts sous un délai de deux ans est une condition suspensive au transfert des prêts de la SA à l'Amicale
- Promesse faite à la préfète sur la régularisation de nos statuts rapidement

**Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour que soient proposées à l'Assemblée Générale la modification des statuts pour y ajouter le paragraphe suivant :
« L'Association peut proposer des solutions d'hébergement aux élèves de l'Ecole des mines, elle peut réaliser toute opération immobilière liée à des résidences étudiantes notamment par l'acquisition, création ou réhabilitation de structure. »**

Concernant la Caisse d'Epargne, Philippe Le Saux souligne qu'il sera emprunté la partie complémentaire correspondant aux frais.

Nicolas Valette précise que nous allons obtenir un meilleur taux de 0.89 % sur 7 ans au lieu des 0.98% figurant sur le document en annexe. Il sera garanti par un dépôt de 200 000 euros nanti au profit de la Caisse d'Epargne.

Serge Vigier demande aussi au Conseil l'autorisation d'assurer directement le financement complémentaire des frais d'acquisition en cas de retard dans l'obtention de ce prêt complémentaire.

Le Conseil d'administration autorise, à l'unanimité, le recours à un prêt auprès de la Caisse d'Epargne de 496 000 € sur 84 mois au taux de 0.89% et accepte le principe d'utiliser les fonds disponibles de l'association pour financer le différentiel en cas de retard dans l'obtention du prêt auprès de la Caisse d'Epargne, si besoin.

2.2.2 Gouvernance de la Maison des Elèves

Nicolas Bernard présente la note de synthèse du comité de suivi quant à l'organisation future du suivi de la Maison des Elèves par l'amicale en précisant qu'il s'agit de proposition et non pas de décision.

A retenir la mise en place d'un groupe interne de l'Association composé de 4 personnes : 1 vice-président, 1 trésorier adjoint, 1 personne dédiée à la préparation des investissements concernant les travaux immobiliers, 1 personne jeune alumni qui serait sortie de la ME récemment.

Stéphane Mangiavacca commente la proposition sur la formule de la convention. Il rappelle que ce

point ne fait pas partie du mandat de la commission puisque l'engagement a été pris devant le Conseil d'administration de la SA HLM de conserver la convention de location existante et le mode de calcul actuel. Le montant du loyer devra être réinitialisé même en restant dans l'ancienne convention, car il faudra tenir compte des nouveaux prêts, de la disparition de certaines charges du fait de la sortie du monde HLM.

L'AGME, devra modifier ses statuts, suite au départ de la SA HLM Beaunier, personne morale membre fondateur.

Véronique Barrau s'arrête sur le terme « coopté » mentionné dans cette synthèse. Serge Vigier indique que le principe est que l'Amicale désigne des membres mais la forme devra être revue par un avocat.

Stéphane Mangiavacca indique que le fait que les Conseils de l'AGME se tiennent maintenant virtuellement offre donc une opportunité d'impliquer des Mineurs n'habitant pas à Saint-Etienne.

Véronique Barrau indique qu'il n'est pas précisé comment sont accueillis les extérieurs de l'école, existe-t-il des modalités ? Cette question relève du gestionnaire de la Maison des élèves selon Serge Vigier. Véronique Barrau souhaite s'assurer que les élèves de l'école des Mines de Saint-Etienne sont prioritaires pour loger à la ME.

Actuellement, les élèves ICM sont prioritaires puis les ISTP. Environ un tiers de la maison des élèves est occupé par des non ICM (ISTP, Mastère et AL de l'Ecole, une dizaine d'élèves sont extérieures à l'Ecole telles que le CIDO, IRUP).

Nicolas Bernard poursuit la lecture de la note de synthèse et propose une composition future du conseil d'administration comprenant le président de l'Amicale, 6 à 8 administrateurs, 3 membres de la COME, le président du Bureau des élèves et des représentants désignés par les membres de droits tels que l'Ecole, la municipalité et le département.

Serge Vigier précise qu'il est nécessaire de faire valider les lignes directrices avec l'avocat pour en valider la faisabilité juridique. Ensuite les élèves pourront être associés.

Serge Vigier précise qu'il existe une petite tension avec l'AGME et son Conseil d'administration.

Tout cela devrait s'aplanir lorsque les aspects juridiques seront clarifiés. La modification des statuts de l'AGME, rendue nécessaire par la sortie de la SA HLM, sera votée par l'Assemblée Générale de l'AMGE. Cela ne sera réalisé que lorsque (i) l'achat sera effectif et (ii) la vente des actions de la SA HLM.

Véronique Barrau remercie le groupe de suivi pour le travail réalisé.

2.2.3 Nomination du nouveau trésorier

Marie-Céline Burlats a fait part de sa difficulté à assurer le poste de trésorier en raison de sa charge professionnelle.

Serge Vigier demande s'il y a des candidats parmi les membres présents pour prendre le poste de trésorier.

Nicolas Valette se propose pour reprendre le rôle.

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la candidature de Nicolas Valette en tant que trésorier.

Serge Vigier le remercie et lui adresse tous ses encouragements.

2.2.4 Renouvellement du Conseil d'administration

Lors de la prochaine Assemblée Générale, un tiers des administrateurs seront à renouvelés : Yves Durand, Martine Landon, Stéphane Tédesco, Adrien Lepage, Laurent Dugas, Amélie Longère, Stéphane Mangiavacca, Gabrielle Ménard, soit 8 administrateurs.

Il va falloir trouver de nouveaux candidats puisque parmi les administrateurs à renouveler :

- Yves Durand ne se représente pas mais souhaite devenir membre associé
- Martine Landon n'étant plus cotisante est exclue de fait
- Stéphane Tédesco ne participe plus au conseil depuis de nombreux mois et ne devrait pas se représenter
- Adrien Lepage a fait part de son souhait de ne pas se représenter

Les membres du Conseil d'administration sont sollicités pour identifier des candidats en essayant de compléter la tranche d'âge des plus de 35 ans qui est sous-représentée actuellement dans la composition du CA.

Nicolas Valette aurait peut-être un candidat ainsi que Véronique Barrau. Les ISMIN sont les bienvenus au Conseil.

Il pourrait être pertinent d'associer des Docteurs mais Patrick Bouzenot indique qu'il y a actuellement très peu de contacts établis avec la population des Docteurs.

Le planning prévisionnel de l'Assemblée Générale présenté au Conseil d'administration est approuvé par les membres du Conseil d'administration avec :

- L'envoi semaine 14 de l'appel à candidatures rédigé par le président
- Le dépôt des candidatures du 12 avril au 7 mai
- La validation des rapports d'activité et financier par le Conseil d'administration du 18 mai
- Elections du 24 mai au 17 juin
- Officialisation des résultats lors de l'Assemblée Générale du 22 juin

2.2.5 Cotisations

Patrick Bouzenot rappelle que les statistiques de cotisations ne sont pas significatives en cette période et qu'il faudra attendre fin avril et l'enregistrement des prélèvements pour avoir les premiers enseignements de la campagne de cotisation 2021.

La remise des diplômes est fixée au 5 juin pour les ISMIN et au 12 juin pour les ICM mais le mode d'organisation, présentiel ou distanciel sera choisi dans les prochains jours en fonction des règles sanitaires nationales.

L'opération « Lampe de bienvenue » est maintenue mais sur un planning différent avec une date limite de cotisation fixée au 31 mars pour bénéficier de la lampe.

Une opération de motivation des ISMIN est prévue sous la forme de la réalisation d'une photo si la remise des diplômes a lieu en présentiel et sous une nouvelle formule à définir si ce n'est pas le cas.

Concernant les cotisations, l'article 5 des statuts prévoit que le Conseil d'administration prenne la décision sur les conditions de radiation des cotisants de l'année précédente qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité que les adhérents de l'année 2020 qui n'auront pas renouvelé au 30 juin 2021 leur cotisation perdront leur qualité de membre adhérent de l'Association.

Les membres concernés en seront informés spécifiquement.

3. Ecole

3.1 Classements internationaux

Nicolas-Max Nérôme, Yves Durand et Patrick Bouzenot ont défini, en étroite relation avec David Delafosse, Directeur adjoint en charge de la Recherche de l'Ecole, la façon de solliciter les diplômés pour qu'ils participent au questionnaire QS qui fait partie des 3 classements internationaux les plus prestigieux. Et pour lesquels les votes à l'étranger ont davantage de valeur. Un questionnaire a été envoyé à tous les diplômés ICM, ISMIN et Docteurs dont 115 ont répondu qu'ils étaient prêts à y répondre. Les informations nécessaires leur ont été envoyées par mail et ils ont été invités à participer à un webinaire animé par David Delafosse le 11 février.

Il est difficile d'estimer l'impact des réponses des diplômés mais il a forcément contribué au classement pour la 1^{ère} fois de Mines Saint-Etienne en Sciences informatiques et systèmes d'information dans la tranche 551-660.

L'année prochaine, il faudra tirer les conclusions de cette première expérience et notamment s'y prendre plus tôt.

3.2 Pétition des élèves sur le campus ISMIN

Arthur Godart indique que les étudiants ISMIN ont fait une pétition privée dans laquelle ils se plaignent des conditions du Campus de Gardanne telles que l'absence de cantine, d'infrastructures sportives, de problème de chauffage dans un des bâtiments.

Ils ont pris contact avec l'administration de l'Ecole et le Bureau des élèves l'a contacté pour avoir des conseils.

Des bâtiments qui devaient être construits n'ont pas été construits suite à des arbitrages budgétaires. Il manque des places pour loger tous les élèves à la maison des étudiants, et, suite à la fermeture du restaurant d'entreprise, il est compliqué pour les étudiants de déjeuner le midi notamment pour ceux ne logeant pas à la maison des élèves. Le changement de municipalité a eu un impact également sur la réalisation du restaurant universitaire et la réalisation de logements (conjointement avec le lycée de Gardanne).

Philippe Lalevée, directeur du Campus de Gardanne, a mis en place un groupe de travail avec des représentants des élèves pour essayer de faire avancer le sujet. L'IMT est propriétaire des bâtiments.

Serge Vigier s'interroge sur la prise en charge du sujet par l'Association. Arthur Godart précise qu'il maintient le contact avec les élèves et avec le responsable du Campus.

Véronique Barrau note une certaine déconnexion entre l'image d'excellence que l'on souhaite donner à ce pôle et les conditions de logement et de restauration des élèves qui semblent « médiocres ».

Serge Vigier indique que la pétition a été évoquée de façon brève au Conseil d'Ecole.

4. Délégation générale

4.1 Recherche de stages et d'emploi

Patrick Bouzenot rappelle les différentes actions organisées depuis le dernier Conseil d'administration :

- Recherche de stages 2A et 3A : message envoyé le 17 mars aux diplômés ICM à la demande des responsables de la direction des formations qui n'a pas jugé utile pour le moment de faire la même démarche pour les ISMIN, une vingtaine de TFE et quelques stages 2A ont été proposés. Il devrait y avoir suffisamment de TFE pour les 3A et un point sera fait avec la Direction de la Formations de l'Ecole fin avril pour les stages 2A.
- 10 février : webinaire sur la démarche « Formation Réseau » réalisé par Véronique Ducruet pour les 2A suivi d'ateliers de préparation à l'entretien, animés par Véronique Ducruet, Yves Durand, Jean-Paul Saby et Michelle Rosaire en distanciel.
- Journée ICM le 5 février : 27 témoins ICM – 300 élèves inscrits mais la réalisation en distanciel rend difficile d'apprécier la réalité du nombre de participants et fait perdre une grande partie de la richesse des échanges entre diplômés et élèves pendant et entre les ateliers.
- Action sur Gardanne : appel à des diplômés ISMIN pour des témoignages sur les métiers.
- Lancement du CV Book 2021 fin février : 116 élèves sont inscrits, sa diffusion est prévue le 17 mai 2021. Un débriefing avec les relecteurs sera fait fin mai pour décider de la poursuite ou non du CV Book en 2022.

4.2 Transition délégation générale

Patrick Bouzenot confirme que sa mission de délégué général s'achèvera en juin 2022 et qu'il est important de mettre en place un dispositif pour réaliser la transition et préparer ce départ. Un groupe de travail devrait être mis en place avec les administrateurs les plus au courant du fonctionnement de la délégation générale.

5. Prochaines réunions

La prochaine réunion du Conseil d'administration est prévue le 18 mai 2021.

En post réunion, compte tenu de la densité des derniers CA et de l'actualité liée à la ME, il est proposé de faire un CA fin avril et autre fin mai.

La prochaine Assemblée Générale est prévue le 22 juin 2021.

Fin de la séance 20h55

La Secrétaire



Véronique BARRAU

Le Président



Serge VIGIER